



LA CFE-CGC À VOS CÔTÉS pour l'avenir des postiers de GUADELOUPE !

LA CFE-CGC GROUPE LA POSTE, UNE VOIX CLAIRE CONSTANTE ET ENGAGÉE POUR LA GUADELOUPE

Dans un paysage syndical où les approches se diversifient, **notre syndicat reste fidèle à sa mission** : Porter avec clarté et loyauté la voix des postiers qui nous ont élus. Nous ne prétendons pas être plus nombreux, mais nous sommes parmi les plus constants. **Ce n'est pas la taille qui fait la force, c'est la rigueur, le courage et la capacité à construire !**

UNE AMBITION CLAIRE : DES RÉSULTATS POUR TOUS LES AGENTS

Notre syndicat ne se contente pas d'occuper une place : **il agit**. Nous portons une ambition forte au sein du CSE, celle de **faire avancer les débats vers des solutions utiles et applicables sur le terrain**. En Guadeloupe, nous défendons un dialogue clair, constructif et enraciné dans la réalité et le quotidien des agents et non dans la politique.

DES ENGAGEMENTS TENUS DES DATES RESPECTÉES

Nous avançons avec rigueur : les ordres du jour sont clôturés, les dates de CSE respectées. Ce sérieux est la base de notre action.

LES ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES (ASC)

Au sein du CSE de la Guadeloupe, notre voix reste ferme et engagée, même si certains élus sont gênés et préféreraient qu'elle s'efface. **Les postiers nous font confiance pour défendre leurs intérêts, et nous honorons cette confiance par une présence constante, des réponses rapides et des propositions concrètes.**

Les ASC ne sont pas un luxe : elles sont un levier essentiel pour améliorer le quotidien des postiers et aussi un réel critère d'attractivité.

La CFE-CGC agit pour que chacun puisse en bénéficier rapidement, **sans distinction de statut ou de sa feuille d'imposition.**

Cadres, encadrants, agents de maîtrise, employés : tous doivent avoir accès aux ASC. Après avoir **cotisé 2,46 % de leurs salaires**, la CFE-CGC réaffirme que les cadres méritent une reconnaissance et ne pas rester les grands oubliés du CSE Guadeloupe.



BULLETIN D'ADHESION 2025

Compléter le Bulletin d'Adhésion, l'autorisation de prélèvement et joindre un RIB.

Mme ☐ M ☐ Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : ____ / ____ / ____

Adresse perso : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Email perso : _____ @ _____ Tél Portable : _____

Identifiant RH : _____ Fonctionnaire ☐ Salarié ☐

Poste actuel : _____ Niveau de fonction : _____ Code régate : _____

Adresse pro : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Email pro : _____ @ _____ Tél portable pro : _____

Nom du CSE : _____

Représentant CFE-CGC : _____



Traitement des données personnelles: Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé sécurisé par le responsable du traitement et seront conservées durant toute la durée de la relation contractuelle et jusqu'à 3 ans après la fin de votre adhésion.

En adhérant à la CFE-CGC Groupe La Poste, j'accepte que les informations recueillies soient conservées dans ce fichier informatisé.

☒ Je reconnais être informé(e) et avoir pris connaissance de la politique générale de confidentialité et de protection des données personnelles.

☐ Je refuse que la CFE-CGC Groupe La Poste utilise mes données personnelles pour m'adresser ses informations syndicales.

Conformément au Règlement Général de Protection des Données, et à la loi «Informatique et Libertés» modifiée en juin 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations vous concernant. Vous pouvez exercer vos droits en écrivant à la CFE-CGC Groupe La Poste, 90 Rue Lafayette, 75009 Paris, ou cgclaposte@gmail.com, avec une copie de votre pièce d'identité.

J'adhère à la CFE-CGC Groupe La Poste

Date : _____ Signature : _____

Montant cotisation 2025 (Tarif trimestriel)

Le premier trimestre d'adhésion sera prélevé au prorata temporis.

III.1	31€	Groupe A	58€
III.2 / III.3	40€	Groupe B/C	61€
		Retraités	15€

NEW

Vous bénéficiez de 66% de crédit d'impôt sur le montant annuel de votre cotisation
A compter du 01 avril, réduction de 50% sur les cotisations 2025 pour toute nouvelle adhésion.

La présente autorisation est valable jusqu'à annulation de ma part à notifier au créancier dans un délai de 30 jours minimum avant la date de prélèvement, tout trimestre entamé restant dû.

CRÉANCIER IDENTIFIANT CRÉANCIER SEPA (ICS) FR 66222504774 NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER CGC LA POSTE 90 Rue La Fayette 75009 PARIS	DÉBITEUR NOM ET ADRESSE DU DÉBITEUR ADRESSE (n° et rue) : CP : VILLE : PAYS :
COMPTE À DÉBITER N° DE COMPTE IBAN : CODE BIC : Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées que pour la gestion de la relation avec son client. Elles peuvent donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectifications tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.	DATE : SIGNATURE :

[NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE]